

Brèves d'été – août 2022



Nouveau régime « Frais de Santé / Prévoyance » :

A propos de la surcomplémentaire ADS

La communication diffusée sur le site (ipeca.fr) ou par les conseillers IPECA (01 86 78 11 89, ouvert jusqu'au 31 / 12 / 2022) sur l'option famille peut laisser penser que l'on paiera **32,91 €** de plus par mois qu'actuellement : **ce n'est pas le cas**.

Ce « surcoût » famille fixe s'ajoute à notre couverture de salarié isolé (qui dépend de notre salaire), et la somme des deux fait **plus ou moins ce que l'on payait auparavant** (le calcul a changé, la majorité d'entre nous paieront pareil ou moins).

Testez-le avec le simulateur Excel présent dans le mail des Ressources Humaines reçu le 8 juillet intitulé « Nouveau régime Frais de Santé / Prévoyance mis en œuvre au 1er octobre 2022 » (laisser vide le bloc « Niveau de cotis mensuelle actuelle »)

Rappel : le choix par défaut étant isolé, si l'on souhaite prendre famille, il faudra choisir sur le site avant le 1^{er} octobre.

CSE-E du 28 juillet 2022

Déménagement d'Elancourt en 2027

Il était prévu qu'en juillet 2022 la Direction devait choisir entre 2 sites (près de la gare de Saint Quentin-en-Yvelines). Sauf que... ce n'est toujours pas décidé.

La Direction considère que la marge de sécurité pour être prêt à cette date est suffisante tant que l'on achète le terrain avant décembre. Elle devrait nous en reparler en septembre 2022.

Présentation du Bilan Social 2021

La Direction présente les chiffres issus de la Base de Données Economique Sociale et Environnementale (BDESE). Mais le Bilan c'est : diminution des indicateurs disponibles pour juger de la politique sociale, des chiffres préoccupants concernant les démissions notamment des jeunes, les journées d'absences en hausse... des difficultés à maintenir la BDESE à jour et des modules toujours pas livrés depuis 2019. La CGT émet un avis **défavorable**.